



PROJET DU FUTUR SITE
HOSPITALIER TROUSSEAU

LE CHANTIER DÉMARRE

DOSSIER DE PRESSE - MARS 2022





Le 9 mars 2022

Le premier semestre 2022, représente une étape importante pour la communauté hospitalo-universitaire tourangelle.

Elle marque le démarrage des travaux du futur site Trousseau.

A horizon 2026, le CHRU, actuellement réparti sur 5 sites hospitaliers dans l'agglomération tourangelle, verra ses activités regroupées sur deux sites offrant aux patients et à leurs proches et aux professionnels un confort de prise en charge et de travail amélioré.

Ce chantier, le plus ambitieux jamais porté par le CHRU de Tours, va modifier considérablement le profil urbain du sud de Tours et de la métropole tourangelle. Il va engendrer des nuisances pour tous les publics concernés : patients et usagers, professionnels de santé, prestataires logistiques et riverains. Une attention toute particulière a donc été portée à l'anticipation et à la minoration des contraintes.



Vue extérieure du futur NHC - Nouvel Hôpital Clocheville

HORIZON 2026

Pourquoi le NHT ?

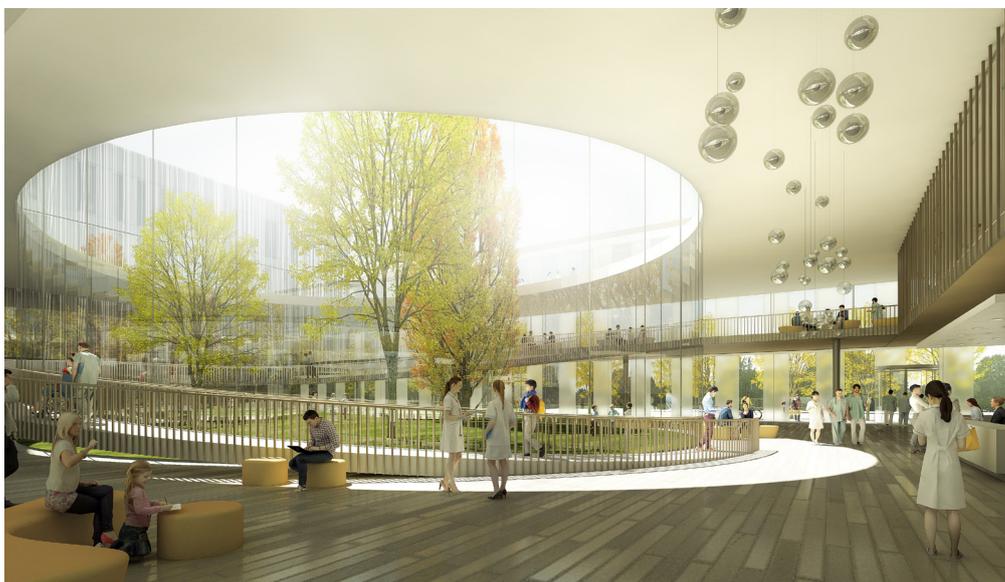
Préparer l'hôpital de demain

Le CHRU pourra ainsi disposer d'une organisation plus lisible et plus efficace pour ses patients, regroupée sur deux sites modernes.

Le projet permettra :

- de simplifier et faciliter le parcours des patients en rapprochant de manière plus cohérente les services du CHRU qui concourent à la prise en charge de chaque pathologie ;
- d'offrir aux patients un niveau de confort hôtelier digne d'un hôpital moderne avec une attention particulière à leur bien être pendant leur séjour (chambres individuelles, salles d'eau individuelles, confort pour les parents leur permettant de rester aux côtés de leur enfant la nuit...) ;
- de renforcer l'attractivité du CHRU vis-à-vis des professionnels et d'améliorer leurs conditions de travail, grâce à des locaux ergonomiques, adaptés à la pratique de la médecine et des soins modernes, soutenus par l'émergence de nouveaux métiers ;
- de pérenniser un hôpital dédié à la prise en charge pédiatrique ;
- de réorganiser la psychiatrie des secteurs dont le CHRU porte la responsabilité ;
- d'organiser les activités de biologie dans une structure unique, portée par le CHRU et l'Université, structurée pour répondre au mieux aux activités d'urgence, de recours et de recherche ;
- d'optimiser l'organisation du travail et donc de réaffecter des budgets de fonctionnement liés à l'éclatement sur 5 sites à des activités de soins ;

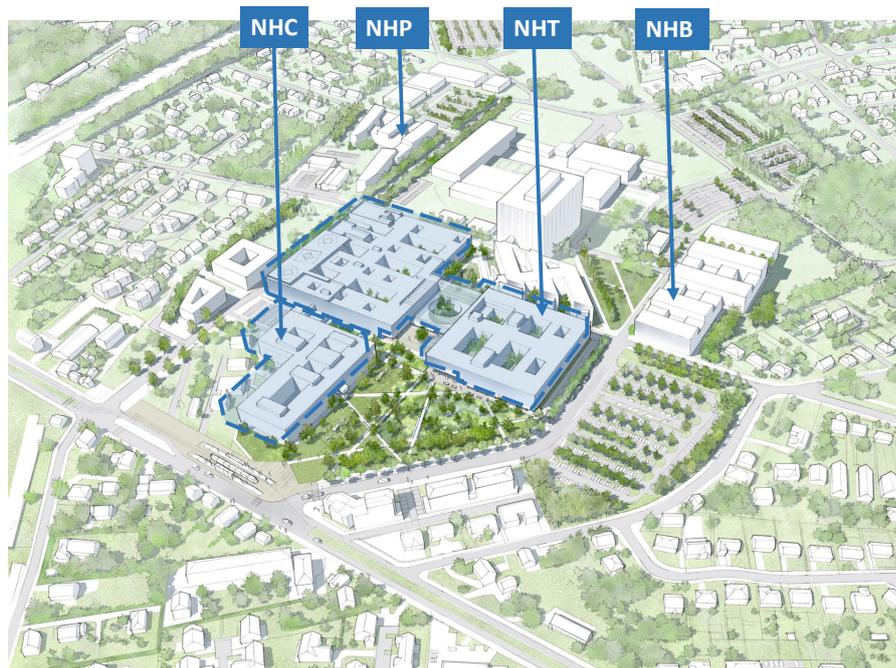
Par ce projet, l'établissement, le CHRU de Tours, acteur engagé dans le maillage interrégional des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO), et établissement support du GHT Touraine-Val de Loire, sera en mesure de toujours s'adapter aux évolutions de la médecine et des prises en charge, tant en matière de recherche que pour les soins de recours et de proximité, l'enseignement et la recherche.



Patio du hall du NHT - Nouvel Hôpital Trousseau

HORIZON 2026

Le site à échéance 2026



La première étape de la restructuration du site de Trousseau concerne la construction des bâtiments suivants : Nouvel Hôpital Trousseau adultes (NHT), Nouvel Hôpital Clocheville pédiatrique (NHC), le bâtiment des Laboratoires du CHRU (NHB) et de la Recherche (Université). Elle sera complétée par la construction du bâtiment permettant le regroupement des activités de psychiatrie (NHP) qui fera l'objet d'un concours d'architecture spécifique. La tour ne sera pas démolie à moyen terme, au regard des coûts engendrés par cette destruction estimés à ce jour entre 20 et 30 M€.

NHT

CARDIOLOGIE - CHIRURGIE CARDIAQUE - CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
 CHIRURGIE DIGESTIVE – TRANSPLANTATION HEPATIQUE - HEPATO-GASTROENTEROLOGIE - RHUMATOLOGIE - DERMATOLOGIE - ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE
 CHIR. PLASTIQUE ET MAXILO-FACIALE - OPHTALMOLOGIE - ORL

URGENCES – SAMU - URGENCES PSYCHIATRIQUES

SOINS CRITIQUES MEDICAUX – CHIRURGICAUX – CARDIAQUES
 NEUROTRAUMATOLOGIE – BRULES

NEUROLOGIE – NEUROLOGIE VASCULAIRE NEUROCHIRURGIE

BLOCS ET CHIRURGIE AMBULATOIRE - MEDECINE AMBULATOIRE

IMAGERIE – IMAG. INTERVENTIONNELLE

STERILISATION CENTRALE

NHB

BIOLOGIE ET
 PATHOLOGIES
 HOSPITALIERES

NHC

PEDIATRIE

NHP

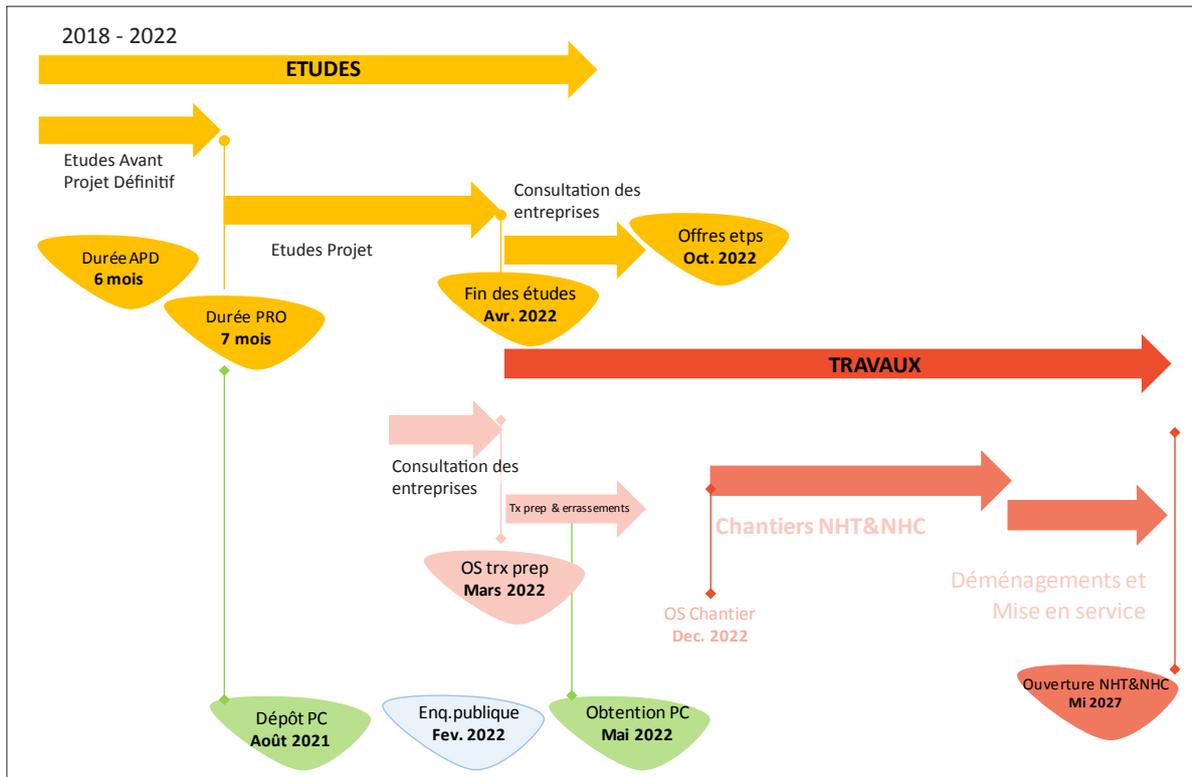
PSYCHIATRIE

A BRETONNEAU

CANCEROLOGIE - UROLOGIE - NEPHROLOGIE-TRANSPLANT. - DIALYSE
 GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE - MATERNITE NEONATOLOGIE - MEDECINE
 INTERNE – MALADIES INFECTIEUSES -
 MEDECINE GERIATRIQUE – MEDECINE INTERNE POST-URGENCES
 PNEUMOLOGIE - SOINS CRITIQUES - IMAGERIE - BLOCS

NOUVEL HOPITAL TROUSSEAU

Le démarrage des travaux



DATES JALONS

Août 2021 : Dépôt du Permis de Construire
 Février 2022 : Enquête publique
 Fin avril 2022 : Obtention Permis de Construire
 Printemps 2022 : Appel d'offres Travaux
 Automne 2022 : Remise des offres des entreprises

JALONS TRAVAUX

Mars 2022 : Démarrage des chantiers VRD
 Mai 2022 : Démarrage des travaux de terrassement
 Début 2023 : Démarrage des chantiers
 Fin 2026 : Fin des travaux NHT et NHC
 Mi 2027 : Ouverture NHT et NHC

Du 10 février au 14 mars 2022, une enquête publique préalable

Dernière ligne droite avant l'obtention du permis de construire et le démarrage des travaux, une nouvelle enquête publique* est organisée du 10 février au 14 mars.

Le dossier mis à disposition du public vise à démontrer la conformité des projets NHT et NHC et des évolutions immobilières du site de Trousseau au code de la construction et de l'habitation et à celui de l'urbanisme d'une part et au code de l'environnement d'autre part.

Quatre temps de rencontre avec le commissaire enquêteur désigné par le juge administratif sont organisés (voir affiche jointe) dont notamment un spécifiquement dédié aux professionnels et usagers du service public hospitalier.

*Pour mémoire, en juillet 2021, une précédente enquête publique portait sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chambray-lès-Tours avec les projets NHT et NHC.

>www.chu-tours.fr/actualites/liste-des-actualites/nht-du-10-fevrier-au-14-mars-une-enquete-publique-prealable-a-l'obtention-du-permis-de-construire/

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande de permis de construire du nouvel hôpital Trousseau et du nouvel hôpital Clocheville et autorisation environnementale unique sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin

Il sera procédé sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'au siège de Tours Métropole - Val de Loire à une enquête publique, convenue relative à la demande de permis de construire le nouvel hôpital Trousseau et le nouvel hôpital Clocheville sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'à la demande d'autorisation environnementale unique.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du jeudi 10 février 2022 à 9 heures au lundi 14 mars 2022 à 17 heures, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies et établissements publics concernés.

Monsieur Michel VERNAY, directeur d'école en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : www.indre-et-loire.fr/actualites/avis-d-enquete-publique

Pendant toute la durée de l'enquête, des registres déposés dans les mairies de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, et au siège de Tours Métropole Val de Loire sont tenus à la disposition du public pour y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées par écrit aux mairies et établissements publics concernés, à l'attention du commissaire enquêteur ou à ses bureaux au régime d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-pr-ac-chu@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public :

- le jeudi 10 février 2022 de 9 H à 12 H à la mairie de Chambray-lès-Tours
- le jeudi 10 février 2022 de 14 H à 17 H à la mairie de Saint-Avertin
- le lundi 14 février 2022 de 14 H à 17 H au CHU - Hôpital Trousseau (Chambray-lès-Tours)
- le lundi 14 mars 2022 de 14 H à 17 H à la mairie de Chambray-lès-Tours

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Ily MOUJEL, Directeur des services techniques et du patrimoine pour le CHU de Tours - mail : ily.moujel@chu-tours.fr - adresse postale : Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (Tours) - 37044 TOURS cedex 4.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et dans les mairies de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

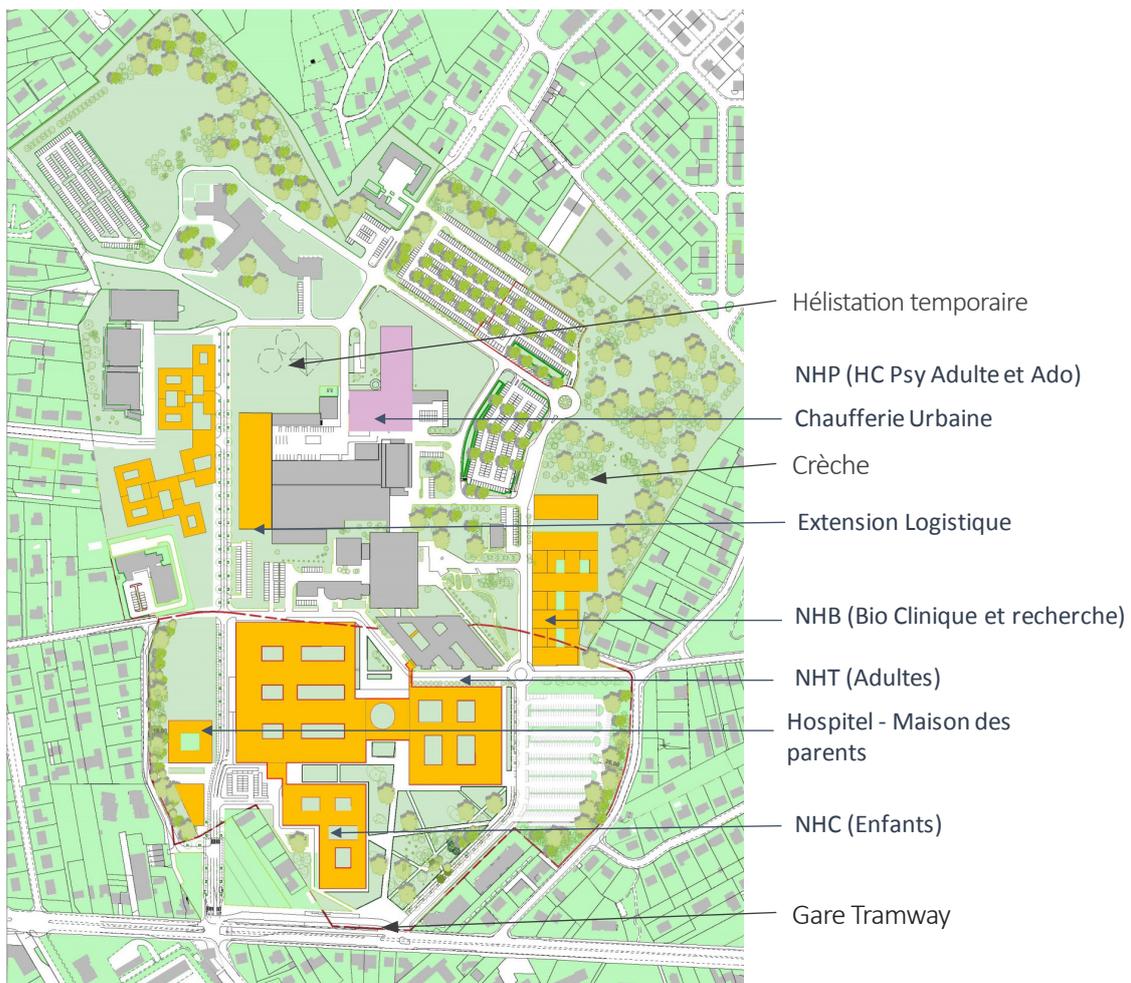
Février 2022, déplacement de l'hélistation

Les travaux préparatoires sont déjà engagés et en février, ils prennent une ampleur nouvelle avec la création d'une hélistation temporaire. Ces travaux sont nécessaires pour repositionner l'hélistation au cœur du site et assurer la continuité des missions de l'HéliSMUR d'Indre-et-Loire en matière de secours aux victimes, dans de bonnes conditions de sécurité. L'actuelle hélistation se trouve en effet sur l'emprise du futur chantier du NHT qui commencera en mai prochain et doit, de ce fait, être déplacée.

Le choix de la localisation procède d'un arbitrage entre plusieurs critères : dégagements aéronautiques (pas d'obstacle dans les pentes d'approche des hélicoptères au décollage et en approche), caractère rectiligne des trajectoires d'approche, distance aux riverains (impact bruit et souffle), travaux d'adaptation à conduire et impact environnemental.

Evidemment la sécurité des manœuvres aériennes est le critère premier pour opérer ces vols de jour comme de nuit.

Une implantation sur le site de Trousseau et la plus éloignée possible des habitations voisines pour limiter les nuisances a été recherchée par le CHRU et par l'opérateur régional de transport HéliSMUR l'entreprise Babcock international.



L'hélistation, questions /réponses

Y aura-t-il plus d'hélicoptères à l'avenir ?

On compte environ 1100 atterrissages par an (autant de décollages).

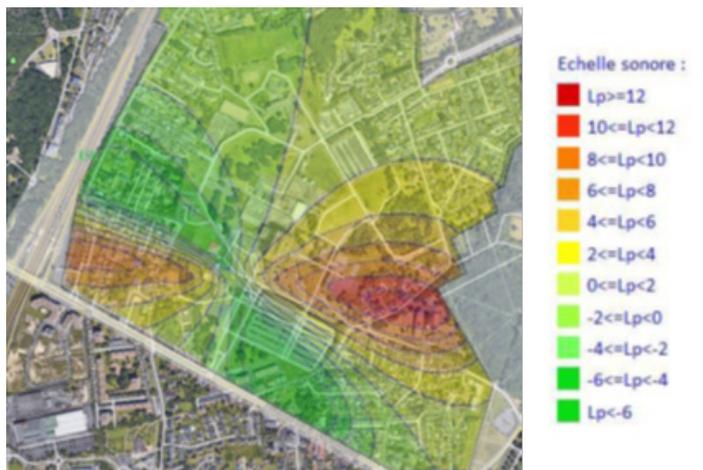
Ce nombre est relativement stable dans le temps et n'a pas vocation à augmenter pendant la durée du chantier, pas plus qu'à terme, puisque, quand bien même des activités médicales seront transférées et regroupées sur le site de Trousseau, il n'y a qu'une hélistation au CHRU et que ce sera la même avec des activités qui n'ont pas vocation à augmenter de manière significative.

Feront-ils plus de bruit ?

Si l'on considère que la future hélistation sera sur le toit, donc plus loin des habitations et que les hélicoptères modernes sont moins bruyants, on pourrait penser que le transport par hélicoptère fera moins de bruit.

Pour autant c'est un point complexe. L'hélistation future sera davantage en hauteur mais pour échapper aux obstacles proches (maisons à l'ouest de la trouée actuelle) la pente de dégagement est beaucoup plus forte que la norme (pente à 8% dans les 250 premiers mètres, 12% dans les 150 suivants) là où les dégagements de la future hélistation (même 20 m plus haute) ne sont que de 4,5%. A 400 m l'hélicoptère qui suit l'ancienne pente est à 42 m d'altitude alors qu'il n'est qu'à 38m dans la seconde hypothèse.

Dernier point de variation : les axes ne sont pas les mêmes. Si celui vers l'ouest change peu, celui vers l'Est, qui partant du sol doit échapper au bâtiment extension, le futur axe est se remet dans le sens des vents dominants en échappant à la tour. Ce ne sont donc pas les mêmes habitations qui seront survolées.



Cette même étude a été conduite avec les trajectoires de l'hélistation temporaire au nord du site.

Est-il prévu de remplacer les arbres abattus ?

Le nouvel emplacement de l'hélistation induit la coupe de 142 arbres. La moitié d'entre eux a d'ores et déjà été abattue début février.

Considérant la nécessité d'opérer ces abattages et du souhait de l'hôpital de mettre en place des outils de prise en compte des enjeux environnementaux, le CHRU prévoit de :

- replanter immédiatement des arbres avec comme règle que pour un arbre coupé, 2 arbres sont replantés,
- replanter des arbres d'essence locale (frênes, chênes et charmes entre autres),
- réaliser un corridor écologique au nord du site, avec un réseau de mares, permettant la circulation et la vivacité des espèces,
- réaliser les coupes dans les meilleures règles de protection des espèces (notamment des chiroptères) et mettre en place des nichoirs. Ce travail étant mené en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

Dès le mois de mars 2022

Démarrage des chantiers VRD (Voies et Réseaux Diverss)

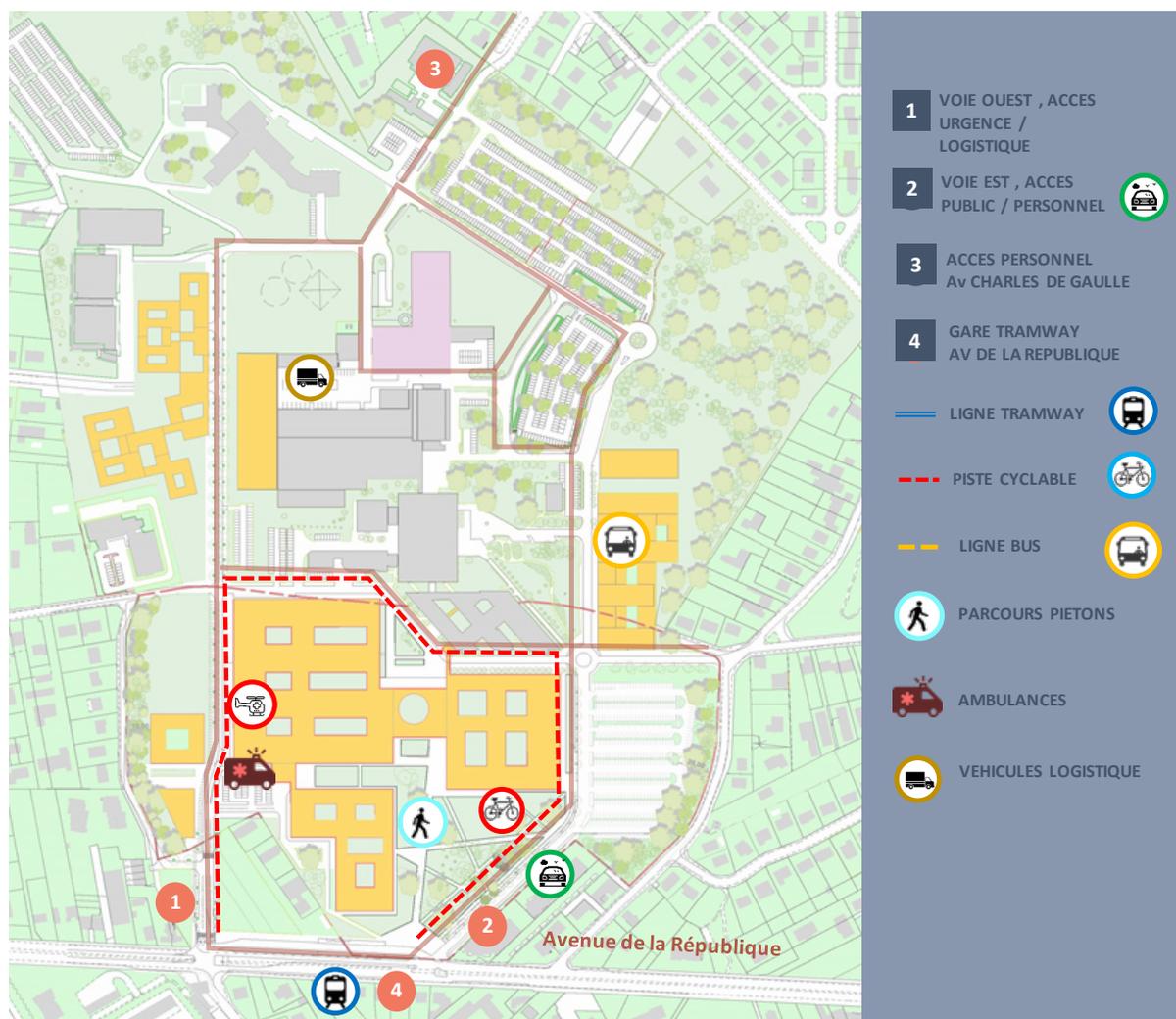
A l'issue des travaux, le site de Trousseau s'ouvrira via un maillage de voies connectées aux rues périphériques au site. Un « ring » fera le tour des programmes hospitaliers en empruntant pour partie la voie actuelle à l'est qui mène au rond-point et au nord du site au travers du grand parc et jusqu'à l'Avenue du Général de Gaulle. L'accès logistique se fera par la nouvelle voie située à l'Ouest de l'hôpital. C'est aussi à partir de cette voie que les ambulances regagneront les différents services d'urgences adultes et pédiatrique.

Une station de la future ligne de tramway reliant le centre de Tours, et notamment l'Hôpital Bretonneau, sera implantée devant le Parc Hospitalier à proximité des allées piétonnes qui mèneront vers les différents halls des différents bâtiments.

Enfin, un ensemble de pistes cyclables seront implantées le long des voies principales et autour de l'emprise du nouveau CHRU. Elles pourront trouver des prolongements naturels tant vers le Nord sur l'Avenue Charles de Gaulle que vers l'Est en direction du parc du Château de la Branchoire en fonction du développement ultérieur du site.

En février 2022, des réunions d'information ont eu lieu avec les riverains du site de Trousseau pour leur présenter en détail les futurs aménagements, les informer des différentes phases de travaux, leur expliquer quelles précautions ont été prises pour circonscrire au mieux les nuisances.

Un numéro unique chantier est à leur disposition : 02 47 47 74 74.



Les circulations sur les site de Trousseau à horizon 2026

VRD, terrassement, questions /réponses

Comment s'effectuera la circulation sur le site pendant les travaux ?

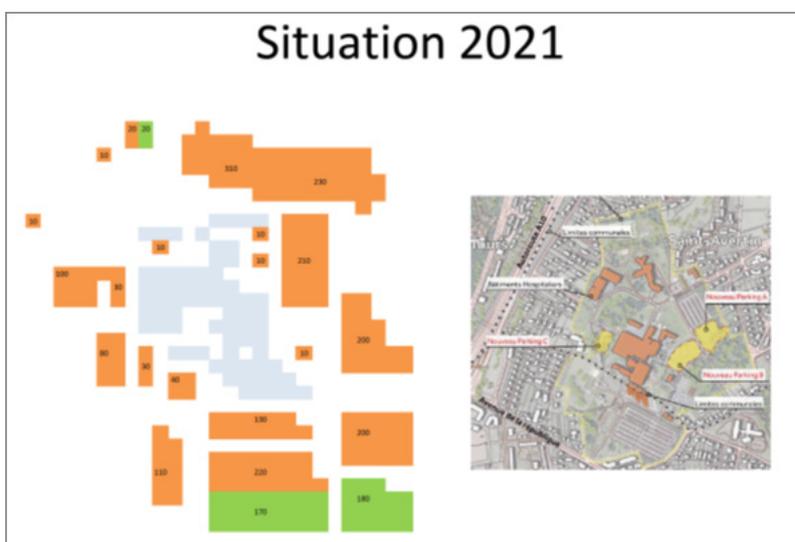
C'est la tranche consacrée au terrassement qui aura le plus d'impact sur la circulation aux abords et sur le site (60 à 70 véhicules par jour). Les approvisionnements du gros œuvre ou du second œuvre du bâtiment généreront quant à eux moins de trafic.

Pour éviter de saturer l'avenue de la République à l'heure de pointe du matin, il a été indiqué dans les pièces contractuelles du marché de terrassement que les camions d'évacuation des terres ne pouvaient se présenter au carrefour entre 7h30 et 9h. Ils peuvent arriver avant et travailler sur le site mais ne peuvent ressortir qu'à 9h.

Quid du stationnement pendant le chantier ?

Pour garantir aux patients et visiteurs des places de stationnement à proximité des lieux de soins (urgences, consultations, entrée de la Tour), le parking à l'entrée du site leur sera réservé avec un système de ticket et de larges exonérations seront mises en place pour les usagers.

Les graphiques ci-après montrent l'évolution de la capacité de stationnement sur le site avant et après le démarrage du chantier.

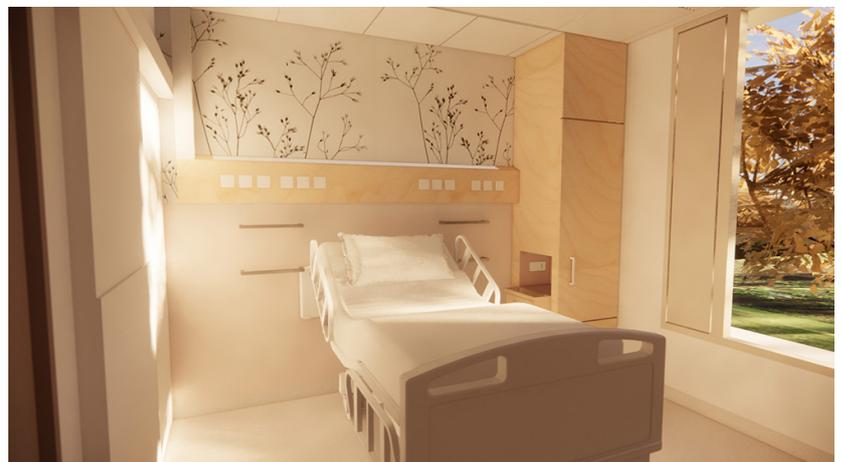




NHT - Vue du hall depuis la mezzanine



NHT - Box ambulatoire 4 fauteuils



NHT - Chambre à 1 lit



Contact presse

Anne-Karen Nancy - Direction de la communication
02 47 47 37 57 - ak.nancey@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr

